



02.99.71.26.04

FORMATION AU PERMIS MOTO A1 ET A2

FORFAIT A 825€ TTC

Inclus dans le forfait :

- 1 FRAIS DE GESTION DE FORMATION
(Suivi de dossier, facturation, inscription au code,
Inscription en conduite)
- 1 LIVRE DE CODE ETM
- 1 CODE EN LIGNE ETM
- 1 FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT ETM
- 1 KIT PÉDAGOGIQUE
(Livret d'apprentissage et fiche de suivi)
- 12 HEURES DE PLATEAU (sur piste privée)
- 12 HEURES DE CIRCULATION (sur voies ouvertes)
- 1 FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT PLATEAU
- 1 FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT CIRCULATION

REGLEMENT EN 3 FOIS, en accord avec la direction

L'auto-école vous propose d'établir, à l'inscription, 3 chèques qui seront encaissés sur 3 mois consécutifs. Les prestations supplémentaires, au-delà du forfait, seront à régler à l'avance.

Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC – Documentation disponible en agence sur simple demande.

SARL ECPR – REDON – ALLAIRE – MALANSAC - PEILLAC- 02.99.71.26.04 – contact@ecpr.bzh -

AGREMENTS : E1903500150 – E1005606810 – E1005606820 – E1305600040

TARIF VALABLE JUSQU'AU 31/12/2021

- LIVRET D'APPRENTISSAGE : OFFERT
- CODE EN LIGNE ETM : 30 €
- FRAIS D'EXAMEN THEORIQUE MOTO (ETM) : 30 €
- LIVRE CODE ETM : 15 €
- LECON DE MOTO (1H) AU DELA DU FORFAIT : 42 €
- FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT PLATEAU : 63 €
- FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT CIRCULATION : 63 €
- EVALUATION COGNITIVE : OFFERTE

DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION

- PHOTOCOPIE RECTO/VERSO **D'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE**
- PHOTOCOPIE DU **PERMIS DE CONDUIRE**
- **1 PHOTO NUMERIQUE (sans lunettes, sans sourire et oreilles bien dégagées)**
- ASSR2 SI MOINS DE 21 ANS
- JAPD SI -25 ANS
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE (les 3 documents au nom de la même personne)
 1. Photocopie de la pièce d'identité de la personne qui l'héberge (recto/verso)
 2. Lettre signée certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de 3 mois
 3. Justificatif de domicile de la personne l'hébergeant
EX : Facture EDF, portable (- de 3mois)

OU

Quittance d'impôts de l'année en cours

➤ L'ELEVE DOIT AVOIR SA PROPRE ADRESSE MAIL

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ETRE TRAITE